

COPIE SIGNEE

LES AMIS DE RAYMOND

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

La Promenade
7 rue de la Rouxière
44370 LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

In Extenso

In Extenso Audit

7 Impasse Augustin Fresnel
BP 20039
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél: +33 (0) 2 51 80 18 00
Fax: +33 (0) 2 51 80 17 99
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr

LES AMIS DE RAYMOND

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

La Promenade
7 rue de la Rouxière
44370 LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LES AMIS DE RAYMOND, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Le paragraphe II de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions d'investissements. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

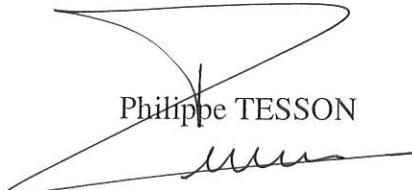
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Herblain, le 4 mars 2010

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit


Philippe TESSON

Sommaire

	<u>Pages</u>
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2009	1
 Comptes annuels au 31 décembre 2009	
 Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8

BILAN ACTIF

4

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	4 892,90	3 236,51	1 656,39	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	39 946,94	37 522,11	2 424,83	1 090,30
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 638,82	422,12	1 216,70	386,10
Autres immobilisations corporelles	120 046,41	45 332,25	74 714,16	42 602,82
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	166 525,07	86 512,99	80 012,08	44 079,22
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	6 913,62		6 913,62	2 794,62
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	4 585,68		4 585,68	5 336,30
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement	40 000,00		40 000,00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	70 591,16		70 591,16	109 681,63
Charges constatées d'avance (3)				1 010,41
TOTAL (II)	122 090,46		122 090,46	118 822,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	288 615,53	86 512,99	202 102,54	162 902,18
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

5

	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	53 061,57	42 645,58
Report à nouveau	- 12 206,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	- 23 902,21	- 1 790,01
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 075,17	51 004,75
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL	70 028,53	91 860,32
Comptes de liaison	(II)	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL	(III)	
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL	(IV)	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	60 996,65	27 506,13
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 592,61	9 372,64
Dettes fiscales et sociales	50 183,60	32 638,60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 806,15	1 524,49
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	495,00	
TOTAL	132 074,01	71 041,86
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL	(I à VI)	
	202 102,54	162 902,18
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	132 074,01	71 041,86
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	749,98	
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

6

	31/12/2009	31/12/2008
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	331 747,82	274 863,93
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Collectes	2 339,30	676,90
Cotisations	1 462,00	2 350,00
Autres produits	44 196,10	34 890,15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I) 379 745,22	312 780,98
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21 557,73	17 158,92
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	- 4 119,00	- 2 794,62
Autres achats et charges externes (2)	134 912,32	107 961,63
Impôts, taxes et versements assimilés	5 611,64	4 142,74
Salaires et traitements	169 626,87	131 750,06
Charges sociales	56 744,08	42 890,92
Autres charges de personnel	5 203,16	5 005,20
Dotations aux amortissements sur immobilisations	16 202,13	11 376,72
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	21,02	65,25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II) 405 759,95	317 556,82
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) - 26 014,73	- 4 775,84
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 510,27	3 292,74
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V) 1 510,27	3 292,74
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	1 616,52	1 092,82
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI) 1 616,52	1 092,82
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI) - 106,25	2 199,92
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI) - 26 120,98	- 2 575,92

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

7

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		1 524,49	
Sur opérations en capital		694,28	785,91
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	2 218,77	785,91
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 218,77	785,91
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		383 474,26	316 859,63
TOTAL DES CHARGES		407 376,47	318 649,64
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 23 902,21	- 1 790,01
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		- 23 902,21	- 1 790,01
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Annexe

I Présentation de l'association

L'association "Les Amis de Raymond" a été créée en 1988.

Conformément à l'article 3 de ses statuts, l'association a pour but : *"d'accueillir toute personne qui aura besoin de quitter pour une durée limitée dans le temps sa structure de vie habituelle ou souffrant de solitude. De plus, elle pourra accueillir des personnes ayant un handicap physique, moteur ou mental. Cette demande sera faite soit par la personne elle-même, soit par sa famille ou soit par la structure qui l'accueille habituellement."*

L'association gère un foyer d'accueil temporaire qui était situé place de l'Eglise à la Chapelle Saint Sauveur.

La maison d'accueil a déménagé au mois d'avril 2008 pour s'installer au lieudit "La Promenade", 7 route de la Rouxière à la Chapelle Saint Sauveur (44370) dans des locaux rénovés et agrandis loués auprès de la société HLM LOGI-OUEST.

La capacité d'accueil de la Maison des "Amis de Raymond" est habilitée pour recevoir en 2009 :

- En internat : 10 personnes pour les fins de semaine (du vendredi soir au dimanche soir) et pour des séjours pendant les vacances
- En externat : 7 personnes à la journée les mardi, mercredi et vendredi

En vertu d'une convention avec le Conseil Général de Loire-Atlantique, l'association perçoit une dotation globale.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

II Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité du fonctionnement,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables

et conformément aux règles générales du Plan Comptable N° 99.01 applicable aux associations pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

➤ Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Elles ne sont pas décomposables.

Elles sont amorties sur la base de leur durée d'utilisation prévue. Pour simplification, l'association retient les durées d'usage, à savoir :

- | | |
|---|--------|
| • logiciels informatiques | 1 an |
| • constructions et aménagements (place de l'Eglise) | 15 ans |
| • travaux de rénovation (place de l'Eglise) | 5 ans |
| • véhicules | 5 ans |
| • cycles | 3 ans |
| • matériel de bureau | 5 ans |
| • petit matériel informatique | 1 an |

➤ **Subvention d'investissements**

Le Conseil Général de Loire-Atlantique a accordé des subventions d'équipement destinées au financement des nouvelles installations. Le renouvellement de ces installations n'incombe pas conventionnellement au Conseil Général de Loire-Atlantique mais sera indispensable au bon fonctionnement de la Maison.

En conséquence, ces subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association sont maintenues au passif du bilan dans les fonds associatifs. Sur un plan économique, l'amortissement des installations permet ainsi de dégager les ressources nécessaires à leur remplacement.

➤ **Indemnités de fin de carrière**

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation de 2.5%

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

III Notes relatives à certains postes du bilan

➤ Immobilisations et amortissements

Les investissements de l'exercice 2009 se sont élevés à un montant de 52 135 € et se détaillent ainsi :

• logiciels informatiques	2 060 €
• agencements construction	2 879 €
• matériel	1 146 €
• installation, agencement matériel divers	14 980 €
• matériel de transport	27 555 €
• matériel de bureau et informatique	1 929 €
• matériel pédagogique et d'activité	1 587 €
	<hr/>
	52 135 €

La valeur brute des immobilisations au 31 décembre 2009 s'élève à un montant de 166 525 €. En dehors des agencements des nouveaux locaux, du matériel de transport et du matériel informatique, l'association est propriétaire de ses anciens locaux (place de l'Eglise à la Chapelle Saint Sauveur) inoccupés.

Après la dotation de l'exercice 2009, soit 16 202 €, les amortissements s'élèvent à 86 513 € au 31 décembre 2009.

➤ Créances

Les créances correspondent pour l'essentiel à la participation des accueillis encaissée après le 31 décembre 2009, soit 4 586 €.

Les créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

➤ Trésorerie

La trésorerie disponible est placée sous forme de livret auprès de Crédit Mutuel (50 317 € au 31 décembre 2009) et de Bons de caisse pour 40 000 €. Ces placements ont généré des produits financiers à hauteur de 1 465 € au titre de l'exercice 2009.

➤ **Fonds associatifs**

Les fonds propres de l'association ont évolué ainsi :

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Réserves :				
Réserve de compensation	17 640			17 640
Réserve de trésorerie	5 318			5 318
Excédents affectés à l'investissement		10 416		10 416
Réserves	19 688			19 688
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			12 206	-12 206
Autres fonds associatifs :				
subventions d'investissements (biens renouvelables par l'association)	50 618			50 618
Subventions d'investissements (biens non renouvelables par l'association)	387	2 765	694	2 458
Déficit exercice 2008	-1 790	1 790		0
Déficit exercice 2009			23 902	-23 902
FONDS ASSOCIATIFS	91 861	14 971	36 802	70 030

Le déficit de l'exercice 2008 a été affecté, avec l'accord de l'autorité de tutelle, dans les comptes :

- Excédents affectés à l'investissement 10 416 €
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs (provision congés payés) -12 206 €
- 1 790 €

➤ **Emprunts auprès des établissements de crédit**

Pour participer au financement des aménagements des nouvelles installations et d'un véhicule, l'association a souscrit un emprunt d'un montant de 40 000 €. Les emprunts restant dus au 31 décembre 2009 s'élèvent à 60 247 € et les échéances de remboursement se détaillent ainsi :

- à moins d'un an 11 455 €
- à plus d'un an et moins de cinq ans 43 989 €
- à plus de 5 ans 4 802 €

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

➤ **Dettes fournisseurs**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à un montant de 20 400 € dont des factures fournisseurs non parvenues pour 3 300 € et des fournisseurs d'immobilisations pour 8 807 €.

Les dettes fournisseurs sont toutes à échéance à moins d'un an.

➤ **Dettes fiscales et sociales**

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à un montant de 50 184 €. Elles correspondent notamment à la provision pour congés payés du personnel et aux cotisations du 4^{ème} trimestre 2009.

Les charges à payer incluses dans les dettes fiscales et sociales sont de 20 446 €.

Les dettes fiscales et sociales sont toutes à échéance à moins d'un an.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

IV Notes relatives au compte de résultat

Les produits de l'association se composent essentiellement :

- de la participation des personnes accueillies,
- de la dotation globale accordée par le Conseil Général. Elle s'est élevée à un montant de 290 804 € au titre de l'exercice 2009.

Les charges de l'association comprennent notamment :

- les charges courantes de fonctionnement de la Maison (loyer immobilier, restauration, frais d'animation ...),
- les dépenses de personnel. Au 31 décembre 2009, l'effectif est de 11 salariés (dont 3 temps partiel) représentant 8.68 ETP.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

V Autres informations

➤ Indemnités de fin de carrière

Les engagements de départ à la retraite calculés s'élèvent à 2 576 €. Cette provision n'a pas été constatée en comptabilité.

➤ Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

La rémunération de l'année 2008 s'est élevée à un montant brut de 2 892 €.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes